



Le P'tit Echo Espartignacois

Novembre 2016

Impression/édition : Mairie 19140 ESPARTIGNAC
Directeur de publication : Françoise CHATEIGNER, Maire



Fleurissement, façade de la Mairie



Réfection du mur et des peintures de l'ancien presbytère

HORAIRES DU SECRETARIAT

Lundi : de 9 h à 12 h 30

Mardi, mercredi, jeudi : de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 17 h

Vendredi, samedi : de 9 h à 12 h 30

Pour nous joindre : ☎ 05 55 73 23 02 ou 09 75 67 08 73



Vézère Ardoise





Editorial du maire

Chers Espartignacoises et Espartignacois,

Nous voici presque arrivés au terme de cette année 2016. Malgré tous les évènements tragiques, je n'en parlerai pas.

Nous avons connu un été particulièrement ensoleillé et le fleurissement du bourg a été une réussite. Merci aux agents communaux et à Evelynne. Nous essaierons de faire encore mieux en 2017.

Le salon de coiffure a rouvert le 5 juillet et nous nous en réjouissons.

Les travaux annexes au captage d'eau sur la Vézère sont terminés malgré quelques désagréments dus à la fermeture à la circulation du pont des Carderies. Le temps clément a permis aux entreprises de respecter les délais. Le paysage des Carderies a bien changé et n'a plus rien à voir avec le site que nous avons connu il y a de nombreuses années.

La voie communale du Puy Blanc a été refaite, grâce notamment à l'attribution de la DETR, dotation de l'Etat. La route de Gumond a été reprofilée et diverses portions ont été reprises.

Le mur du « presbytère » qui s'était, en partie, effondré a été reconstruit par l'entreprise Marques pour un montant de 12 276 € TTC. Ces travaux ont été financés en totalité sur les fonds propres de la commune car inéligibles aux subventions DETR.

Michel DUBECH a été élu à la présidence de la communauté de communes à la surprise générale.

Bien de projets sont déjà en cours notamment une opération commerciale pour les fêtes de fin d'année.

L'année 2017 arrive à grands pas. Quels sont les projets pour notre commune?

L'entretien des routes communales, des bâtiments et leur accessibilité, le lancement de l'étude du Plan d'Aménagement du Bourg, la révision du zonage de l'assainissement, la création d'un espace cinéraire.

Un constat pour Espartignac: les maisons à vendre trouvent rapidement un acheteur.

Je tiens à remercier tous ceux qui œuvrent tout au long de l'année pour qu'Espartignac, petite commune rurale, ne soit pas seulement qu'un point sur la carte.

L'hiver pointe le bout de son nez. Prenez soin de vous et passez une bonne fin d'année.

Françoise CHATEGNIER

Liste électorale

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter aux élections de 2017 jusqu'au 31 décembre munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent.



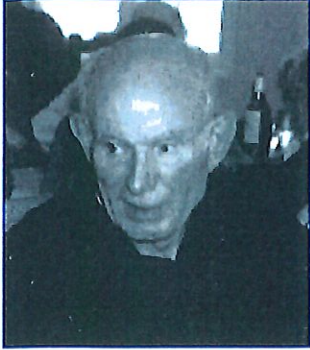
Conseil des Jeunes



C'est en mai et juin 2016 que s'est réunie, par deux fois déjà, la commission des jeunes. Elle est ouverte à tous les jeunes d'Espartignac de 11 à 18 ans. Les deux premières réunions ont rassemblé 7 d'entre eux qui ont fait part de leurs idées et de leurs envies. Ils ont ainsi été à l'origine de l'organisation au mois de juillet d'un atelier photo et au mois d'août d'une randonnée nocturne. La prochaine réunion aura lieu en novembre.

Sabine BESSE

Hommage à
Pierre DEMICHEL
Et
Jean COURTINE



Pierre DEMICHEL, mais pour tout le monde c'était Pierrot, était né le 12 mai 1932 au petit village de Lagarde, village où il passera toute sa vie.

En 1955 il se marie avec Berthe Hilaire et tous deux travailleront sur cette ferme qu'ils feront prospérer.

En 1956, période de la guerre d'Algérie, Pierrot fait partie des appelés du contingent. Il ne restera que 6 mois en Algérie suite à des problèmes de santé. La famille s'agrandit. Lucien naît en 1957 et Marie-Claire en 1960.

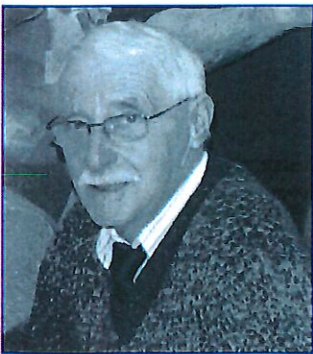
Pierrot s'est également beaucoup investi au niveau communal. Conseiller municipal pendant de très nombreuses années, a2e adjoint pendant le mandat de M. MAURY, et s'est occupé plus particulièrement des travaux.

Homme habile il avait œuvré pour l'aménagement du restaurant « Le Dolmen ».

L'heure de la retraite ayant sonné, il avait cédé sa place à son fils Lucien.

Il aimait, toujours accompagné de son épouse, fréquenter les thés dansants. Il disait que pendant qu'il dansait il oubliait toutes ses douleurs.

Pierrot nous a quitté brutalement le 18 juin dernier.



Jean COURTINE était né le 30 août 1936 à Sainte-Fortunade et avait passé son enfance sur les hauteurs de Tulle, le quartier de Virevialle.

Entré comme apprenti à l'école de la Manu, il quitte la Corrèze après son service militaire pour travailler au Ministère de la Défense à Issy les Moulineaux.

En 1960, petit détour en Corrèze pour unir son destin à une Espartignacoise, Hélène.

L'heure de la retraite arrivée, le couple reviendra à Ceyrat où Jeannot, comme tout le monde l'appelait, aimait bricoler et s'occuper de son jardin.

Impliqué dans la vie communale, il avait été conseiller municipal de 2008 à 2014.

Les sous-bois n'avaient pas de secret pour lui, tant il aimait partir à la recherche des champignons. Autre passion, la pêche, soit en rivière, soit en étang, passion qu'il a pratiquée alors que la maladie le dévorait lentement.

Il nous a quitté le 7 octobre dernier après avoir lutté pendant des années.

Françoise CHATEGNIER

Juste parmi les Nations

Depuis 1963, une « commission d'hommage » a été créée pour décerner le titre de « Juste parmi les nations ». La commission respecte des critères précis et s'appuie sur une documentation méthodique reposant principalement sur les témoignages directs. Les dossiers permettant d'établir la reconnaissance d'un Juste doivent établir, avec plusieurs témoignages concordants, des faits probants tels que :

- le fait d'avoir apporté une aide dans des situations où les Juifs étaient impuissants et menacés de mort ou de déportation vers les camps de concentration.
- le fait d'avoir été conscient qu'en apportant cette aide, le sauveteur risquait sa vie, sa sécurité ou sa liberté personnelle, les nazis considérant l'assistance aux Juifs comme un crime.
- le fait de n'avoir recherché aucune récompense ou compensation matérielle en contrepartie de l'aide apportée.

Une personne reconnue comme un « Juste » se voit octroyer une médaille à son nom, un certificat officiel et son nom est gravé sur le Mur d'Honneur dans le Jardin des Justes à Yad Vashem. Cette inscription remplace la plantation d'un arbre faute de place dans le mémorial. Ces symboles sont remis au « Juste » ou à ses représentants lors de cérémonies publiques.

Une cérémonie de remise de la médaille des justes parmi les nations se déroulera à Espartignac le 20 novembre en présence d'un représentant de l'ambassadeur d'Israël en France. La médaille des Justes sera remise à titre posthume à Marie et André GRANGEON qui avaient hébergé pendant la guerre la famille MERKIN, représentés par M. DEMONJEAN Michel, leur petit-fils.

Emmanuel PRECIGOUT

Communauté de Communes du Pays d'Uzerche

Le décès de Sophie Dessus a entraîné une réélection du bureau de la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche Après une modification du conseil communautaire. Celui-ci est passé de 30 à 29 membres pour respecter l'évolution des textes règlementaires. La commune d'Espartignac n'a plus qu'un seul représentant.

Le 6 juin 2016 ont eu lieu les élections du bureau. M. Michel DUBECH a été élu président avec 15 voix pour. 13 voix pour Bernard ROUX et un bulletin nul.

Vous trouverez ci-dessous la composition du nouveau bureau.

Liste des élus



Michel Dubech
Président



Jean-Paul Grador
1^{er} Vice-Président



Bernard Roux
2^{ème} Vice-Président



Daniel Bretagnolle
3^{ème} Vice-Président



Michel Plazanet
4^{ème} Vice-Président



Jean-Paul Comby
5^{ème} Vice-Président



Jean-Jacques Caffy
6^{ème} Vice-Président

Le rôle de la communauté de communes va être de plus en plus important notamment avec la gestion des zones d'activité qui devient une compétence obligatoire au 1er janvier 2017.

Les 5 orientations majeures ont été recensées : Le très haut débit, le tourisme, la santé, l'aménagement de l'espace et l'économie.

Félicitations au nouveau président et franche réussite pour tous les projets au niveau de la C.C.P.U.

Françoise CHATEGNIER

La vie scolaire

ECOLE COMMUNALE MARGUERITE NOILLETAS
Ceyrat Tél : 05 55 73 27 97

ECOLE

La kermesse du mois de juin 2016 s'est déroulée cette année à Espartignac pour tout le RPI. Les enfants ont été très contents et se sont beaucoup amusés.

Puis, les vacances passées, il a fallu penser à la rentrée. Cette année, le RPI compte 66 enfants : 21 en maternelle, 25 en CP, CE1 et CE2 à St Jal, et 20 En CM1 et CM2 à Espartignac.

La classe de CM a pour projet d'écrire et d'illustrer un petit livret, *Conte-moi Espartignac*. Ce travail se fera avec le Pays d'art et d'histoire qui propose d'animer des séances avec les enfants pour leur faire découvrir le patrimoine bâti ou paysager de la commune. Seule l'impression des livrets, qui serviront à faire découvrir notre village et ses environs sera à la charge de la commune.

Cette année, il n'y aura pas de vente de calendrier avec la photo des enfants de l'école. Pour financer la coopérative scolaire, les maitresses ont proposé une cotisation par famille et une vente de chocolats est envisagée en fin d'année.

PERISCOLAIRE

Lors des activités périscolaires avec l'association Archéologie Paysage d'Uzerche et avec La Petite Marchande d'Histoires, les enfants découvriront la mythologie :

Fabrication d'un livret sur le thème du « Jardin des dieux, une histoire des plantes à travers la mythologie ». Chaque enfant choisit un dieu parmi les 11 propositions : Aphrodite, Apollon, Artémis, Athéna, Déméter, Dionysos, Hadès, Héra, Hermès, Hestia et Zeus. Les dieux sont accompagnés d'une plante, d'un arbre, d'un fruit qui les représente. Une histoire de la plante est associée à sa création par le dieu correspondant. Les enfants réaliseront, avec la technique de la linogravure, une impression de la plante qu'ils ont choisie. En face, sur la page, l'histoire de la plante et du dieu sera collée. Toutes les impressions seront rassemblées pour réaliser un livret pour chaque enfant.

Fabrication d'un jeu de carte Memory sur le thème de la mythologie.

COUT RPI 2015/2016

En application de la convention signée en 2015, les coûts de fonctionnement de l'école ont été calculés pour l'année scolaire 2015/2016. Pour cette période, la commune d'Espartignac doit 9 971,38 euros à celle de Saint-Jal.

Sabine Besse et Martin Roy

Recette de nos grands-mères

Une recette d'Hélène LAUXIRE : « Las pou de bla nègre », traduisez « Les pous de blé noir »

Voici comment faisait sa grand-mère, il y a au moins 80 ans.

Ingrédients :

- 250 g de farine de blé noir
- 250 g d'eau
- 2 pincées de sel et de poivre

Versez la farine de blé noir dans de l'eau bouillante salée. Agitez sans arrêt.

Quand vous arrivez à une consistance assez épaisse, versez la bouillie dans un plat creux pas trop profond ou dans des assiettes creuses. Laissez refroidir.

Ensuite coupez des tranches de 1 cm d'épaisseur environ, faites frire à l'huile dans une poêle et dégustez.

Centre Communal d'Action Sociale

Le repas des aînés se déroulera le samedi 10 décembre prochain à la salle communale. L'âge de 70 ans est maintenu comme il en avait été précédemment décidé.

Il est regrettable que le nombre de participants se réduisent d'année en année.

Lors de la séance du 17 octobre dernier les membres du CCAS ont modifié les modalités d'attribution du colis.

L'âge pour recevoir celui-ci est porté à 80 ans (sauf en cas de force majeure ou si l'état de santé ne permet pas au bénéficiaire de se déplacer)

Françoise CHATEGNIER

Sécurité routière à Espartignac



La proximité de la sortie 45 de l'autoroute A 20 a amplifié considérablement la circulation de véhicules sur notre commune. La départementale D 23 E entre le rond point des Balladours et le carrefour de la D 920E vers le Gaulhiat présente un réel danger pour les usagers.

1. à la route venant de Ceyrat vers Chantegril (RD 23 E)
2. à la route du Cheyron venant du village précité vers la RD 920 E

Le conseil municipal du 22 septembre a validé la pose de panneaux STOP au croisement des routes communales suivantes pour la sécurité des usagers :

- 1 STOP de part et d'autre de la VC n° 7 du Cheyron sur la sortie de la RD 23 E d'un côté et de l'autre sur la sortie de la RD 920^E. Le CTD qui gère la police des routes départementales a été consulté et a donné son accord.
- 1 STOP à la sortie de la VC n° 14 du lotissement de la Borie sur la VC n° 2 (sortie maison FABRE).

Nous allons rencontrer prochainement les responsables des routes du département pour évaluer les risques et les priorités en matière de sécurité des routes de notre commune.

La route Départementale 142 E entre l'école de Ceyrat et le bourg d'Espartignac reste une réelle préoccupation et à l'approche de l'hiver il faut redoubler de vigilance sur cette portion entre le Bourg et le croisement de la route de Surget.

Pour des raisons de sécurité (manque de visibilité), nous avons demandé au Conseil Départemental la modification de la sortie STOP de la voie communale des Carderies en venant d'Uzerche à l'intersection avec la route départementale qui vient de la carrière par l'abaissement de la glissière de sécurité. Ces travaux viennent d'être exécutés. Un nouveau marquage doit être réalisé.

Autre préoccupation, la départementale 920 E. Une lettre émanant des riverains au niveau du Cheyron a été adressée au Conseil Départemental. Celui-ci doit se rendre sur place pour voir quelles solutions peuvent être envisagées.

Françoise CHATEGNIER et Jean-Michel FAUGERAS, référent sécurité routière.

Etat des routes

Un inventaire de notre réseau routier vient d'être réalisé avec Cyril pour anticiper et programmer les travaux futurs mais également pour vérifier après la période hivernale les secteurs qui se seraient dégradés.

Quelques travaux prioritaires ont été relevés mais il convient de noter qu'au travers des diverses municipalités, ce réseau est de très bonne qualité comparativement aux réseaux de la majorité des communes Corrésiennes.

Emmanuel PRECIGOUT

Travaux

P'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

« L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) est **obligatoire** pour tous les propriétaires ou exploitants d'établissements recevant du public (ERP). Il apporte un cadre juridique sécurisé et s'accompagne d'un **calendrier précis et d'un engagement financier**. Il est le seul moyen pour être en accord avec la loi pour ceux qui n'ont pas satisfait aux obligations de la loi, après le 1er janvier 2015

Le projet d'Ad'AP doit être **validé par le préfet**. Cette validation permettra d'entériner l'échéancier pour la mise en accessibilité. »

Ainsi l'Ad'Ap pour la commune d'Espartignac a été validé en début d'année par les services préfectoraux. Sur les trois prochaines années, il prévoit différents travaux de mise en accessibilité concernant les cinq ERP de notre commune :

A l'église : installation d'un plan incliné mobile pour accéder plus facilement à l'intérieur du bâtiment.

A l'école : installation de toilettes adaptés.

Au restaurant : construction d'une rampe d'accès pour les personnes ayant du mal à se déplacer et, au salon de coiffure, élargissement de la porte d'entrée.

Pour la salle communale : installation de mobilier adapté aux personnes en fauteuil roulant.

Pour la mairie, nous avons obtenu dérogation pour ne pas installer d'ascenseur, solution très coûteuse et rendue non nécessaire par la possibilité de délocaliser les conseils municipaux dans la salle communale.

Pour accompagner ce plan, des stationnements réservés aux personnes handicapées sont prévus.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter l'Ad'Ap d'Espartignac en mairie.

Martin ROY

Trophée de France du Jeune Vétériste

Ce championnat de France par équipe a regroupé 24 délégations régionales de 18 coureurs sur les terrains d'évolutions de la station du Lac Blanc dans le Haut Rhin.

Esteban PRECIGOUT a été sélectionné dans l'équipe Limousine. Il a participé à 5 épreuves sur une semaine : Un relais par équipe dans le village médiéval de Kaysersberg, une course de VTT orientation, une épreuve de Trial, une course de Cross Country (XCO) et une épreuve de Descente (DH). Esteban a obtenu ses meilleurs résultats en Trial et en orientation VTT.

A cela est venu s'ajouter un défilé sur le thème « médiéval ». Le choix pour la délégation limousine s'est orienté vers la paysannerie.

Nous lui souhaitons bonne chance pour la future saison



Projet station de randonnée

Alexandre a réalisé l'inventaire des chemins de la commune. Il doit maintenant superposer les relevés de terrain avec les couches du cadastre afin de déterminer la nature juridique de ceux-ci et procéder aux ajustements complémentaires.

Après avoir réalisé ces travaux, une réunion de la commission agriculture sera mise en œuvre courant février 2017 avant de lancer une réunion publique qui sera suivie d'une enquête publique générale permettant d'aliéner, modifier ou créer de nouveaux chemins. Les chemins propriété de la commune seront rouverts pour permettre le passage de chaque usager. Les barbelés devront être enlevés et des systèmes de fermeture temporaires devront être envisagés afin de conserver le passage du public. L'histoire des chemins et leur intérêt général doivent permettre de retrouver et de créer des itinéraires permettant à chacun de redécouvrir notre patrimoine à pied, à vélo ou à cheval.

Nous invitons les propriétaires qui auraient des demandes particulières à nous contacter pour recenser dès à présent des problématiques concrètes. Toutefois, toute demande d'aliénation ou de modification d'assiette ne saurait être envisagé qu'au regard de propositions facilitant le passage à d'autres endroits. Un courrier est à joindre à la mairie à l'attention de madame le Maire d'Espartignac en faisant état du chemin considéré. Nous étudierons votre demande au regard de notre projet et reviendrons vers vous pour négocier et envisager la suite à donner.



Atelier photo

Début juillet, une approche sur le thème de la photographie a été proposée aux jeunes. Cela a été l'occasion d'aborder l'histoire de la photographie, la technique de prise de vue et les grands principes d'une photographie. Des observations de « bonnes photographies » ont été le prélude à des prises de vue par les jeunes en prenant notamment comme support l'église.

Cette découverte a donné envie à quelques jeunes de poursuivre leur connaissance de la photographie en utilisant des appareils de meilleures qualités. De l'avis de tous, à renouveler. Une aide précieuse avait été apportée par Mme Annie Fadernat et Isabelle Feugeas. Nous les en remercions.

Randonnée Nocturne et observation des étoiles

Mi-août fut l'occasion de se retrouver par une belle soirée d'été. Celle-ci a commencé par le partage d'un pique-nique vers 20 h afin de laisser le temps au soleil de se voiler. La pénombre survenue, il était temps de se mettre en mouvement avec une consigne : essayer d'utiliser le moins possible les lampes frontales. La petite troupe d'une vingtaine de personnes s'est donc mis à arpenter les chemins ou petits sentiers avec des yeux qui tentaient de s'habituer progressivement à l'obscurité. Pour certains ce fut l'occasion de se faire peur, pour d'autres de s'imaginer ce que les résistants avaient pu vivre. En se retournant, on pouvait apercevoir une file serpentante qui rappelait des passages de l'univers de Tolkien.

La soirée s'est poursuivie vers 23 h par une observation des étoiles sur des matelas bien confortables avec des cartes d'observation. Après avoir pris quelques repères habituels, nous sommes partis à la recherche des constellations, des satellites, des étoiles particulières.



Notre soirée a été couronnée par quelques étoiles filantes pour le plus grand plaisir des participants. A quelques moments les étoiles nous ont bercées et sont presque parvenues à nous faire basculer du côté des rêves. Que du bonheur !

Emmanuel PRECIGOUT

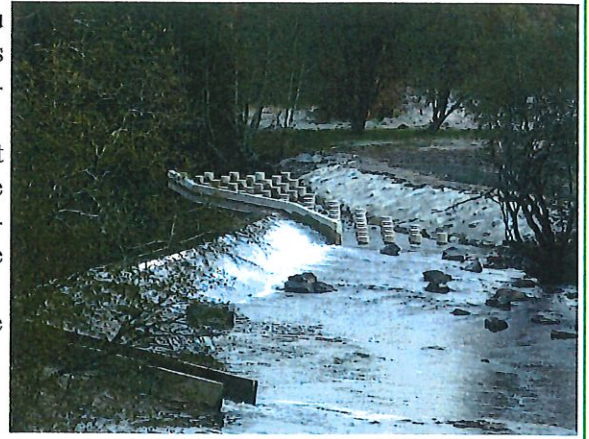


Où en est le projet d'alimentation en eau potable sur la Vézère ?

Les travaux annexes à la prise d'eau sur la Vézère au niveau des Carderies sont terminés. La passe à poissons a été réalisée. La digue et la passe à canoës ont été restaurées.

Quelques travaux de finition sont en cours et devraient s'achever dans les jours qui viennent. Dans le cadre des travaux de confortement du viaduc des Carderies l'enlèvement des végétaux a permis de mettre à jour des dégradations au niveau de la maçonnerie d'une des voutes. La plus value des travaux s'élève à 9 628.80 € HT. Le marché « création de la prise d'eau - confortement de la digue - passe à poissons » est porté à 846 950.80 €.

La réception des travaux a eu lieu le 8 novembre.



Infos diverses :

Par délibération du 28 juin 2016 la commune de St-Clément a demandé son adhésion pour la compétence production à partir de l'eau prélevée sur la Vézère. Le besoin de pointe est évalué à 2400 m³/ jour.

Le syndicat de la Montane ne s'est pas, à ce jour, positionné sur une alimentation en eau à partir de la Vézère.

Françoise CHATEGNIER

SIRTOM



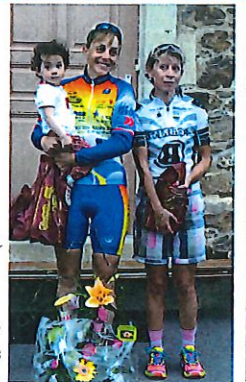
Depuis le 1er janvier 2015 le ramassage des ordures ménagères a été modifié. (container individuel ou sacs post payés) afin d'inciter les usagers à pratiquer le tri des déchets. Pour la première fois cette année, comme vous avez pu le constater, la taxe est calculée avec une part incitative (20 % actuellement) en fonction de la production d'ordures ménagères.

Nous vous rappelons que tout dépôt sauvage est interdit comme tout dépôt au pied des colonnes d'apport volontaire. Il est prévu pour 2017 une extension du tri sélectif. En accord avec le SIRTOM d'autres points d'apport volontaire seront mis en place sur la commune.

Françoise CHATEGNIER



COURSE CYCLISTE DU 3 JUILLET 2006



Le dimanche 3 juillet 2016, l'Union Cycliste Lubersacoise et la mairie d'Espartignac ont organisé la 11^{ème} édition de la course cycliste de Ceyrat d'Espartignac.

Avec 105 participants, dont deux féminines, répartis en plusieurs catégories et une météo favorable, l'après midi a été fort agréable et sympathique. Le 1^{er} départ était donné à 14 heures par Madame Françoise Chatégnier, maire d'Espartignac. Les grands sportifs (GS) avec les 15/16 ans et les 13/14 ans s'élançaient en premier sur le circuit sous les encouragements du public.

Le 2^{ème} départ était donné vers 16 h par Madame la maire. Les 1^{ères} et 2^{èmes} catégorie partaient respectivement pour 22 et 20 tours de ce circuit de 3 km 200, les 3^{èmes} catégorie en accomplissaient 18. Ces différentes courses ont été très animées avec de belles échappées et de beaux sprints. Tous les participants, après la remise des récompenses et trophées, se sont retrouvés autour d'un sympathique casse croûte offert par Monsieur Jean Pierre Levet, directeur du magasin Intermarché d'Uzerche.

Le club de Lubersac remercie la mairie d'Espartignac pour sa participation à l'organisation de cette épreuve sportive, ainsi que les signaleurs, sans qui la course ne pourrait avoir lieu.

Le club remercie aussi Sandrine Fromentoux et Jérémy Chassagne qui ont assuré le poste de secours ainsi que Christophe Audevard pour le prêt de son véhicule frigorifique et le lot qu'il a offert pour la bourriche et Jean Pierre Levet pour le casse croûte.

C. et B. CHASSAGNE

La Vie Associative

L'ARBRE ET L'EAU, ARBORETUM AL GAULHIA

2016 a confirmé la tendance, à savoir une augmentation régulière et relativement importante du nombre de visiteurs accueillis.

Nous enregistrons également une demande croissante pour l'accueil de stagiaires s'orientant vers une carrière de gestion et de préservation de l'environnement. Nous y répondons pour le mieux et consacrons beaucoup de temps à cette action qui nous paraît particulièrement importante.

Mais 2016 a surtout été marqué par deux manifestations en parfaite harmonie avec le site :

- « Les journées du lotus » : une première en France. Déclinée sous différentes couleurs, cette fleur, très symbolique à plusieurs égards a enchanté les visiteurs mais quelle ne fut pas leur découverte lorsqu'ils l'ont dégustée. Le reportage de FR3 peut être revu sur YouTube.

- La journée « Hommage au châtaignier » : La présentation et l'historique de cet arbre majestueux, de la première preuve de son existence à nos jours fut une découverte d'une autre nature. La démonstration de rajeunissement, à 25 m de haut, fut une curiosité pour tous.

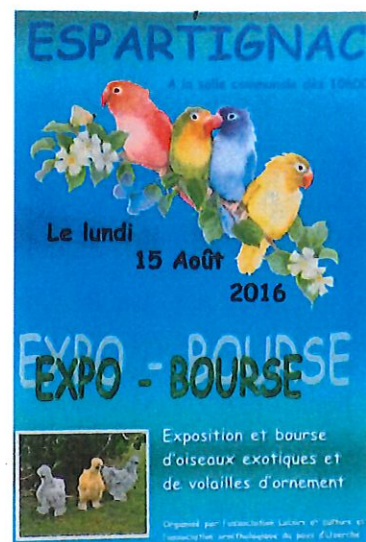
De nouvelles plantations ont également été réalisées dont une collection de 86 rhododendrons.

P. CHATEMICHE





LOISIRS ET CULTURE



L'association Loisirs et Culture créée en Décembre 2001 aura donc 15 ans le 27 décembre 2016

Le repas mensuel des adhérents ayant lieu le 28 décembre 2016 sera l'occasion de souhaiter l'anniversaire et de convier les membres successifs ayant œuvré pour cette association.

En 2016 nous comptons 76 adhérents issus de notre commune et des communes voisines.

Les trois premiers trimestres de 2016 se sont déroulés avec une fréquentation en hausse pour les différentes manifestations organisées pour le plaisir de nos adhérents.

Les rendez-vous mensuels du troisième mercredi à la salle communale, repas et jeux sont toujours très appréciés, 45 personnes en moyenne comme en 2015.

Les après-midi jeux du 1er mercredi de chaque mois rassemblent 20 à 25 personnes. Le voyage à Bordeaux 55 personnes, la soirée moules frites karaoké 52 personnes, la journée courses à Pompadour 60 personnes, le méchoû du mois d'octobre 98 personnes nous laissent penser que notre association et ses adhérents trouvent du plaisir à se rencontrer.

Nous oublierons la fréquentation du vide grenier à Ceyrat et de l'exposition d'oiseaux à Espartignac, ces deux manifestations n'ont pas rencontrées le succès escompté, une étude plus minutieuse sera examinée par les membres du bureau de façon à reconduire ces activités en 2017.

Nous avons également mis en place une nouvelle activité pour les amateurs de rugby et supporters du CAB, nous bénéficions d'une réduction de 30% sur les abonnements annuels au stadium.

Ces abonnés au nombre de 60 ne sont pas comptés dans les adhérents sauf 4 qui habitent sur la commune d'Espartignac.

Nous allons reconduire cette année encore, nos actions pour le Téléthon : récupération de vieux métaux, la vente de plaques rallyes du Téléthontour, un tournoi de pétanque au boulodrome couvert de Brive et le traditionnel repas à la salle communale de fin janvier, une somme de 3 334,28€ fut reversée au profit du Téléthon pour l'année 2015. Merci à vous tous pour votre générosité.

L'association a investi la somme modique de 135 € pour l'achat de 250 assiettes en porcelaine venant d'une vente suite à la fermeture d'un restaurant en Haute Vienne.

Comme chaque année l'association prendra en charge l'orchestre du repas offert par le CCAS le 10 décembre 2016.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le 22 février 2017 à la salle communale.

Je profite de cette tribune pour remercier Madame le Maire et son conseil municipal pour l'aide qu'ils apportent à l'association.

Je remercie également tous les bénévoles qui sont la cheville ouvrière de cette association et sans qui rien ne serait possible.

Le président, Jean-Michel Faugeras

Infos pratiques et diverses

Association Loisirs et Culture M. Jean-Michel FAUGERAS ☎ 06 72 12 47 33 Email : jmf-loisirs-culture-espart@orange.fr

Arboretum Al Gaulhia , Association l'Arbre et l'Eau Mme Paulette CHATEMICHE ☎ 05 55 73 21 53

Parc Animalier Les Z'Animoos Mme SCHAEFFER..... ☎ 05 55 97 15 12

Gendarmerie ☎ 17 ou 05 55 73 10 09 Pompiers (URGENCES) ☎ 18 ou 112 SAMU ☎ 15

INFIRMIERE LIBERALE Sandrine FROMENTOUX Le Puy la Bleyne ☎ 06 27 48 09 31

COMMERCANTS, ARTISANS ET MICRO ENTREPRISES D'ESPARTIGNAC

NOUVEAU SUR ESPARTIGNAC : Salon de coiffure L' COIFF Le Bourg ☎ 05.55.73.72.80

Agricentre DUMAS Rond-point des Balladours.....☎ 05.55.98.81.00

Volailles fermières : Mme BEEL Le Bois Lafage☎ 06 87 44 63 86

Parc animalier Les Z'Animoos ☎ 05 55 97 15 12

Mme VERGNE La Borie (Canards)....☎ 06.48.39.11.24

Menuiseries Charpente CAYROU Al Gaulhia☎ 05.55.73.21.85

Couverture SOCCOREZ - Le Cheyrou.....☎ 05.55.73.19.19

MONZAUGE CARRELAGE - Clément MONZAUGE - Le Baladour ...☎ 06.74.20.93.47 Email : monzauge.carrelage@hotmail.com

NOUNOU TOUTOU 19 et LES ROCAILLALILI, bijoux et compositions florales Mme LAMICHE La Borie ...☎ 06.80.63.64.07

HAKAWERK, l'autre propreté - M. LAMICHE La Borie ☎ 06.85.08.71.50/ 05.55.98.05.65

LE RELAIS DE LA CHATAIGNE Pascal LAMICHE et Noémie OUVRARD - Ceyrat 19140 ESPARTIGNAC..☎ 06.83.26.82.93

Site : www.relaisdelachataigne.com

COMMERCES AMBULANTS

Boulangerie VALADE - Uzerche.....☎ 05.55.73.14.37

Boulangerie LACROIX - Vigeois ☎ 05.55.98.93.51

Boucherie VIALLE - Uzerche.....☎ 05.55.73.12.38

Boucherie LAGE—Uzerche (reprise de la tournée de M. AUDEVARD) ☎ 05.55.73.10.39

Epicerie DA SILVA - Lagraulière☎ 05.55.73.70.42

Fromagerie PERON - St-Ybard ☎ 05.55.73.07.48 ou 06 51 90 47 54 (Fabrice LAVAURE, repreneur de M. PERON)

Communauté de Communes du Pays d'Uzerche

Place de la Libération 19140 UZERCHE..... ☎ : 05 55 73 26 53 du lundi au vendredi : 8h-12h et 13h30 - 17h30

Courriel : communaute-communes-pays-uzerche@wanadoo.fr

Déchetterie La Gane Lachaud UZERCHE. ☎ 05 55 98 82 93 Horaires d'ouverture : Lundi au samedi : 8 h 30– 12 h / 13 h 30 - 17 h

Maison de l'enfance du Pays d'Uzerche Les Buges Multi-accueil ☎ 05 55 98 12 55

Courriel : ccpu.ram@orange.fr

Relais Accueil Petite Enfance.....☎ 05 55 97 15 96

Courriel : ccpu.ram@orange.fr

Centre de loisirs.....☎ 05 55 97 13 41

Courriel : ccpu.alsh@orange.fr

Permanence hors vacances scolaires : lundi 9h00-11h30 et 14h00-16h30, mardi 9h15-11h30 et 13h45-16h30, jeudi 9h15-11h30 et 14h00-16h30, vendredi 9h15-11h30

Centre Médico-social, Maison du Département - La Borie Blanche UZERCHE

Secrétariat : 8h30-12h30 et 13h30-17h30.....☎ : 05 55 73 00 14 Assistante sociale : Mme CHAUMEIL

Permanences : Uzerche : jeudi 9h-12h Vigeois : mardi 9h30-12h

Nouveau salon de coiffure

L COIFF, nouvelle enseigne dans le bourg.

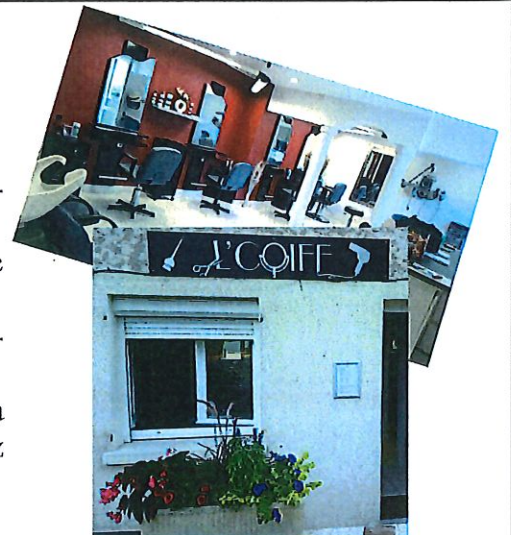
Depuis le 5 juillet 2016, Laura ROL, native de Condat-sur Ganaveix a repris le salon de coiffure du bourg.

Notre commune ne pouvait que se féliciter de cette reprise et c'est avec plaisir que nous l'avons accueillie.

C'est dans ce même salon qu'elle avait, quelques années auparavant, commencé l'apprentissage de son métier.

Bienvenue à Laura. Une inauguration officielle à laquelle la population sera conviée aura lieu le samedi 14 janvier prochain. En attendant, vous pouvez contacter Laura au **05 .55.73.72.80**. Journée continue le samedi.

Evelyne SOUFFRON.



Etat-Civil

NAISSANCES

Le 21 juin : Loick Denis GARCIA
Le 02 juillet : Clémence Anaë COIGNAC
Le 12 octobre : Louise CROUCHET



Nous souhaitons la bienvenue aux bébés et félicitons les parents



MARIAGE

Célébré le 18 juin entre Lionel LAFFONT et
Audrey CEYRAT

*Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur
aux nouveaux mariés*

DÉCÈS



Le 21 avril : Liliane VERA née COELBO
Le 20 mai : Louis SERMADIRAS
Le 18 juin : Pierre DEMICHEL
Le 04 septembre : Marie Andrée GENET née BESSE
Le 17 septembre : Germaine BORIE née BACHELERIE
Le 07 octobre: Jean COURTINE
Le 12 novembre : Victoire ALBIN née BOURNAZEL

*Nous présentons toutes nos condoléances
aux familles.*

Nous souhaitons la bienvenue à Espartignac à :

Mme MONTHULE Stéphanie , M. CHOPINAUD et leurs enfants
M. et Mme LONG Lionel et leurs enfants
M. et Mme RAYNAUD Jean-Pierre et leur enfant
Mme CARAMIGEAS Marie-Claire
M. GRATADOUR Ludovic et Mme DOUAT Eve
M. PEYRAT Maxime et Mme VEYSSIERE Elodie
M. DUQUAY Fabien
Mme BARBET Joëlle

Nouveaux arrivants

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre !!

Bienvenue également à David FULMINET qui a repris l'exploitation agricole de Bernard LARIVIERE au 1er mai 2016.

Agenda décembre 2016 à juin 2017

Samedi 10 décembre 2016 à 12 h : Repas du CCAS offert aux aînés de 70 ans et plus.



Samedi 14 janvier à 17 h : Inauguration du salon de coiffure suivie de la cérémonie des vœux du Maire

Samedi 28 ou Dimanche 29 janvier (à définir) : Repas du Téléthon, à la salle communale .

Mercredi 22 février : Assemblée générale de l'association Loisirs et Culture à la salle communale .

Dimanche 23 avril : 1er tour élections présidentielles et **Dimanche 7 mai :** 2ème tour élections présidentielles

Dimanche 11 juin : 1er tour élections législatives et **Dimanche 18 juin :** 2ème tour élections législatives

Les mercredis de Loisirs et Culture :

Repas mensuels : le 25 janvier, 22 février, 22 mars, 26 avril, 24 mai

Après-midis récréatives : le 04 janvier, 1er février, 1er mars, 05 avril, 03 mai et 07 juin